



GOVERNEMENT WALLON

LE VICE-PRÉSIDENT ET MINISTRE

MAXIME PRÉVOT

TRAVAUX PUBLICS, SANTÉ,
ACTION SOCIALE ET PATRIMOINE

Pour briser le silence, il faut encore et toujours sensibiliser. Dans ce cadre, j'ai le plaisir de vous informer de la mise à disposition d'un matériel d'information, développé par des associations spécialisées dans la lutte contre les violences. Vous trouverez en annexe quelques exemplaires d' :

- Une affiche d'Amnesty International « Quand c'est non, c'est non »
- Un dépliant « En cas de viol : que dire ? que faire ? » (Amnesty International/SOS Viol)
- Un dépliant « C'est votre corps, connaissez vos droits ! » (Amnesty International)

Si vous souhaitez du matériel supplémentaire, vous pourrez l'obtenir auprès de moncorpsmesdroits@amnestyinternational.be

En ce qui concerne les risques d'excision, les Stratégies concertées MGF ont mis au point un kit de prévention qui vise à porter, à la connaissance des professionnels, les informations utiles afin de réagir adéquatement lorsque la menace est réelle. Vous trouverez, ci-joint, les informations nécessaires pour vous procurer ce kit gratuitement. Vous pouvez aussi le télécharger sur <http://www.strategiesconcertees-mgf.be/scmgf-15/>

Enfin, la ligne d'Ecoute Violences Conjugales 0800 30 030 et le site www.violenceentrepartenaires.be constituent d'autres maillons précieux de ce dispositif « anti-violences ».

Persuadé de l'utilité de tous ces outils et en vous remerciant pour votre attention, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations cordiales et respectueuses

220115

Maxime Prévot